Titre à finalité professionnelle Agent de prévention et de sécurité + SSIAP 1

Mis à jour le 3 juillet 2026

Conditions d'entrée et prérequis

– Maîtrise de la langue française orale et écrite niveau B1
– Autorisation préalable à l'entrée en formation, casier judiciaire vierge
– Aptitude Médicale pour examen du SSIAP 1

Public visé

Demandeur d'Emploi avec un projet validé par France travail, ou Mission Locale ou Cap Emploi

Rythme

Temps plein

Durée en centre

350 heures

Durée en entreprise

70 heures

Validation

– TFP APS et SSIAP 1 : épreuves théorique et pratique conformément au référentiel de certification.
– SST mise en situation pratique selon grille certificative SST
– Avis Habilitation Electrique selon norme NFC 18510

Certification

Oui

Modalités d'évaluation

-TFP APS et SSIAP 1 : épreuves théorique et pratique conformément au référentiel de certification.
-SST mise en situation pratique selon grille certificative SST

Code RNCP/RS 36648

Objectifs professionnels

Connaître les missions de l'agent de prévention de sécurité et de l'agent de sécurité incendie

Contenu

TFP APS
– Environnement juridique de la Sécurité Privée
– Appliquer l'article 73 du code de procédure pénale
– Premiers secours, SST
– Gestion des conflits et des situations conflictuelles dégradées
– Communication stratégique
– Gestion des risques incendie
– Sensibilisation aux risques terroristes
– Surveillance et gardiennage – Contrôle, ronde, consignes
– Palpation de sécurité et inspection des bagages
– Evènementiel spécifique
– Vidéo surveillance

SSIAP 1
– Le comportement du feu
– Réglementation incendie dans les ERP et IGH
– Installations techniques et principaux matériels de sécurité incendie

SST Sauveteur Secouriste du Travail
Habilitation Electrique

Modalités pédagogiques

Alternance de cours théorique et mise en situation pratique
Plateau technique agrée SSIAP, TFP APS, TP A2SP

Profil des intervenants

Formateurs SSIAP 3, formés aux modules spécifiques du TFP APS

Les plus

Taux de satisfaction
80% de stagiaires satisfaits

Réussite aux examens
87,5%

Insertion professionnelle
57,14%

Délais et modalités d'accès

Titre à finalité professionnelle Agent de prévention et de sécurité + SSIAP 1

-Avis Habilitation Electrique selon norme NFC 18510

Entrée-sortie permanente

Non

Réunions d'information.

Le délai d'accès à la formation est fixé à 2 mois minimum jusqu'au démarrage de l'action (sauf contraintes organisationnelles, disponibilités ou modalités de financement).

Financements possibles

Financement pris en charge par la Région Grand Est

Poursuite de parcours

– La formation permet d'exercer le métier d'Agent de Prévention et Sécurité
– Possibilité d'évoluer vers les missions d'agent de vidéoprotection avec un complément de formation

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
  57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037